

CETTE LETTRE A VOCATION A ÊTRE DIFFUSÉE À L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

[Accéder](#) aux lettres d'information classées par thèmes.

[Espace pédagogique DSDEN 38](#)

À la une !

► Formation des enseignants à la démarche EMILE et certification complémentaire DNL

Les parcours de formation des professeurs des écoles qui s'intéressent à la démarche EMILE (Enseignement de Matières Intégrées en Langue Etrangère) se poursuivent cette année :

- au niveau départemental : à travers le [plan départemental de formation 2024-2025](#)
- au niveau des circonscriptions : à travers les plans de formation de circonscription.

Le réseau des enseignants EMILE continue à s'élargir, si vous souhaitez des informations à ce sujet, il convient de contacter votre IEN en mettant en copie le [conseiller pédagogique départemental Langues Vivantes](#).

Par ailleurs, vous pouvez voir reconnaître vos compétences en enseignement en langue dans une discipline non linguistique (DNL) à travers la certification complémentaire DNL 1^{er} degré.

La [circulaire d'organisation de cette certification](#) vient d'être publiée sur le PIA et nous vous incitons à présenter la certification (les formateurs LV se tiennent à votre disposition pour vous aider à préparer l'entretien de certification).

Le registre des inscriptions sera ouvert du lundi 16 septembre (12h) au mardi 15 octobre 2024 (17h).

Vous trouverez les modalités d'inscription sur le [lien](#).

Direction d'école

► Intervention d'un professionnel libéral dans le cadre de soins et en l'absence de SESSAD au sein des écoles du 1er degré – Elèves en situation de handicap

Des élèves en situation de handicap avec besoins de soins bénéficient d'accompagnement de spécialistes coordonnés par un SESSAD, pour certains ou dispensés par des professionnels libéraux (attente de place en SESSAD ou soins dispensés sans notification de SESSAD) pour d'autres.

Deux modalités sont envisageables :

Avec SESSAD : Lors d'une intervention de professionnels dans le cadre d'un SESSAD, une convention de coopération proposée par le SESSAD est établie entre le SESSAD et l'école.

Sans SESSAD : [la circulaire](#) précise que « les soins par des professionnels libéraux se déroulent prioritairement dans les locaux du praticien ou au domicile de la famille » et que « lorsque les besoins de l'élève nécessitent que les soins se déroulent dans l'établissement scolaire [...] l'intervention de ces professionnels fait l'objet d'une autorisation préalable du directeur ou du chef d'établissement » .

Dans ce cas, [une annexe](#) permet de formaliser l'autorisation du directeur ou de la directrice et sera jointe au PPS (ou GEVASCO) où les soins seront également mentionnés.



La lettre du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale : Comment accompagner l'évolution de la sieste en maternelle ?

La sieste représente pour le jeune enfant un besoin physiologique fondamental. C'est au cours de l'école maternelle que ce besoin s'estompe au profit d'un sommeil de nuit consolidé. Or, comme pour la plupart des jalons de développement, il est difficile de prédire précisément quand cette transition aura lieu. Mieux comprendre l'importance de la sieste et son évolution peut aider à mieux l'accompagner, à l'école comme à la maison.

► Vigie-Nature École

Le programme de sciences participatives **Vigie-Nature École**, initié par le Muséum National d'Histoire Naturelle, engage vos élèves dès la maternelle dans l'observation de la nature à travers des protocoles scientifiques simples et enrichissants. Les données recueillies permettront aux chercheurs d'approfondir leurs connaissances et de sensibiliser chacun à la protection de la biodiversité.

Inscription sur le site : Vigie-Nature École

Pour toute information ou besoin spécifique, contacter [Fabienne Holin](mailto:Fabienne.Holin@ac-grenoble.fr) CPD Mathématiques/Sciences et EDD.

► Campagne citoyenne "Mets tes baskets et bats la maladie" (ELA)

Comme chaque année depuis 1994, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse soutient "Mets tes baskets et bats la maladie", la grande campagne citoyenne menée dans les établissements scolaires par l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA), parrainée par Zinedine Zidane. Vous pouvez participer lors de la semaine nationale "Mets tes baskets" qui aura lieu du 14 au 19 octobre, ou bien à la date de votre choix.



Les trois temps forts de la campagne sont :

- le temps de la sensibilisation avec la **Dictée d'ELA** qui marque le lancement de la nouvelle campagne "Mets tes baskets et bats la maladie". Cette année, le texte de la Dictée d'ELA est écrit par Jean-Baptiste Andrea, prix Goncourt 2023 pour son roman "Veiller sur elle". La Dictée aura lieu le lundi 14 octobre dans toute la France.
- le **temps de l'action**, au cours de la semaine nationale "Mets tes baskets" et tout au long de l'année scolaire.
- le **temps de la récompense** avec le Prix Ambassadeur ELA. À la fin de l'année scolaire, chaque établissement désigne l'élève qui incarne le mieux les valeurs de solidarité et de partage de la campagne. Les ambassadeurs sont récompensés au cours d'une cérémonie nationale, entourés des parrains et marraines de l'association.

Agenda

Journée mondiale de la mer	26 septembre 2024	EMC/ DD/ Sciences
Semaines européennes du développement durable	18 septembre au 8 octobre 2024	EDD/ Sciences / EMC

Nous contacter

Contact référente des directrices et directeurs : referentdirecteurs38@ac-grenoble.fr
Ressources en lien avec la direction d'école : direction38